

## **L'association Amico s'étonne d'un projet de parc éolien à Lanteuil**

L'assemblée générale de l'association Amico (Agir pour le Midi Corrèzien) qui compte 85 adhérents s'est déroulée le samedi 16 avril. Alain Sireyx, président de l'association a dressé le rapport moral pour l'année 2015 en revenant sur les moments marquants comme l'adhésion au collectif contre les projets éoliens en Corrèze et la visite de la station de pompage de Brivezac, suivie d'une réunion publique sur l'eau en novembre 2015.

Alain Sireyx a annoncé qu'un projet éolien était en cours d'étude sur la commune du Pescher.

Cette information est avérée, le maire de la commune du Pescher l'ayant confirmée de vive voix à la demande expresse d'un adhérent.

M. Jean-Michel Monteil, maire de Beynat a pris la parole sur ce sujet indiquant qu'il n'était pas du tout informé et a certifié qu'il ne souhaitait pas reprendre un projet éolien sur la commune de Beynat au cours de son mandat. M. Christophe Lissajoux, maire de Ménoire, présent également, a précisé qu'il apprenait publiquement l'existence de ce projet à cette assemblée générale et qu'à aucun moment la Communauté de communes du Pays de Beynat n'avait été informée. Il indique que son Conseil municipal a pris à deux reprises le 25 août 2014 et le 5 avril 2016 une délibération avec opposition de principe aux projets éoliens visibles de sa commune.

Passée l'assemblée générale, l'association s'est procurée un document de la société Eréa Ingénierie concernant les projets éoliens que cette société a en cours d'étude.

La commune du Pescher est inscrite sur ce document avec un projet de 5 éoliennes. C'est pourquoi après le projet éolien qui a été abandonné en 2014 sur les communes de Beynat-Palazinges-Le Chastang, l'association est fortement étonnée de cette initiative.

En outre un tel projet impacterait directement les communes de Ménoire, Chenailleur-Mascheix, Neuville ou Lostanges. « Amico se tient à disposition de toute personne qui souhaiterait avoir des informations sur l'ensemble des sujets traités au cours de ces deux années d'existence (biens de sections, eau, éolien industriel). Pour joindre l'association : Amico, Chassancet 19190 Beynat - Mail : amico19190@gmail.com - Site internet : <http://amico19190.wix.com/amico>.